

La Minerve



Le Minervoïis

Bulletin municipal JUILLET 2025

6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0

Téléphone : 819 681-3380 • Télécopieur : 819 274-2031

www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel : info@municipalite.laminerve.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Crédit photo : Claudine Crête

**BON ÉTÉ
À TOUS!**

MOT DU CONSEIL

Chers(ères) citoyens et citoyennes,

Suite à la démission du maire Johnny Salera et de la conseillère Ève Darmana, nous souhaitons vous assurer que nous sommes toujours cinq élus en poste, fiers résidents de La Minerve et pleinement engagés pour notre communauté.

Sachez que nous sommes là pour vous et avec vous. Nous prenons cette responsabilité avec le plus grand sérieux. Nous continuerons à faire preuve de transparence dans nos communications et nous prendrons des décisions et des orientations pour le bien et l'amélioration de notre belle communauté minervoïse.

Nous nous engageons à travailler ensemble dans un respect mutuel. Avec la collaboration des citoyens, nous comptons gérer efficacement la Municipalité jusqu'à la fin du présent mandat électoral.

Michel Richard, maire, et les conseillers(ères) Mark D. Goldman, Mathieu Séguin, Darling Tremblay et Mathilde Péloquin-Guay.

HEURES D'OUVERTURE DE LA STATION DE LAVAGE AU GARAGE MUNICIPAL

Veuillez prendre note que l'horaire régulier de la station de lavage est :

Du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h

Du vendredi au dimanche : de 8 h à 17 h

Exceptionnellement, pour la période des vacances de la construction, soit du 21 juillet au 3 août 2025, la station de lavage sera ouverte du lundi au dimanche, de 8 h à 17 h.

INAUGURATION DU PARC DES SOURIRES ET COMMÉMORATION DE LA PATINOIRE RÉJEAN-GRÉGOIRE

La Municipalité vous invite chaleureusement à venir célébrer avec nous le mardi, **22 juillet** prochain, dès 11 h, sur le terrain de la Place des loisirs, près du centre ommunautaire.

Venez découvrir le tout nouveau parc des Sourires et participer à la commémoration de la patinoire RÉJEAN-GRÉGOIRE. Pour l'occasion, des hot-dogs seront servis gratuitement!

Au plaisir de vous y retrouver en grand nombre pour partager ce beau moment avec la communauté.



Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 JUIN 2025

Suite aux récents départs au sein du conseil municipal, il a été nécessaire de revoir la formation des comités, laquelle a été approuvée comme suit :

Comité préparatoire pour assemblées : Mathieu Séguin, Mathilde Péloquin-Guay, Mark D. Goldman et Darling Tremblay;

Comité administration et ressources humaines : Mathieu Séguin et Mark D. Goldman (substitut : Mathilde Péloquin-Guay);

Comité sécurité publique et civile : Mathieu Séguin et Darling Tremblay (substitut : Mark D. Goldman);

Comité travaux publics : Mark D. Goldman et Mathilde Péloquin-Guay (substitut : Darling Tremblay);

Comité urbanisme et environnement : Mathilde Péloquin-Guay et Mathieu Séguin (substitut : Darling Tremblay);

Comité loisirs et événements : Mark D. Goldman et Darling Tremblay (substitut : Mathilde Péloquin-Guay);

Culture et vie communautaire : Darling Tremblay et Mathilde Péloquin-Guay (substitut : Mathieu Séguin).

La directrice générale et/ou la directrice générale adjointe assistent d'office à tous les comités et le maire peut également être présent.

Il a été convenu d'embaucher les 3 personnes suivantes au poste d'aide-animateur au camp de jour estival 2025, pour une durée maximale de 8 semaines, pour un minimum de 10 heures/semaine chacun : Éliot Slythe, Alice Slythe et Thomas Laramée.

Il a été convenu d'accepter la soumission de « Puits Artésiens Brunette » pour l'exécution de l'étude hydrogéologique – recherche en eau souterraine, pour un montant n'excédant pas 34 750 \$, plus les taxes applicables, telle somme devant être financée par la TECQ 2024-2028.

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2025

Administration

Les membres du conseil municipal appuient la Municipalité de Mont-Blanc dans leur demande d'assouplissement au programme général d'assistance financière après sinistre du gouvernement du Québec.

Il a été convenu d'autoriser la direction générale à signer un engagement auprès de Postes Canada pour l'entretien sécuritaire de l'abri ouvert à être installé au-dessus des boîtes postales situées sur le chemin des Fondateurs, près du centre communautaire.

Il a également été convenu de mandater la firme PFD Avocats pour représenter la Municipalité dans le dossier numéro 1034932-J, lors de l'audience de la Commission d'accès à l'information, et ce, pour un montant n'excédant pas 5 000 \$, plus les taxes applicables.

Les membres du conseil municipal ont accordé une aide financière de 1 000 \$, pour l'année scolaire 2025-2026, pour le projet l'École des Grands, visant à stimuler la persévérance scolaire, à renforcer la confiance en soi des jeunes et à offrir aux familles un filet de soutien concret et bienveillant.

Sécurité publique

Les membres du conseil municipal ont adopté le cadre de travail proposé pour les premiers répondants, et ce, avec effet immédiat.

Il a été convenu d'octroyer à SOS Bornes Sèches, un contrat de réparation pour la borne sèche située sur le chemin des Défricheurs, et ce, pour un montant de 5 162,80 \$, plus les taxes applicables.

Il a été convenu de procéder à la mise à jour du plan municipal de sécurité civile.

Travaux publics

Les membres du conseil municipal ont confirmé la prise en charge définitive d'une portion du chemin du Domaine-Grégoire, connue et désignée comme étant les lots numéros 5577825 et 6472735 au cadastre du Québec.

Il a été convenu d'appuyer la demande déposée auprès du ministère des Transports afin d'installer une glissière de sécurité dans la courbe du chemin de La Minerve, tout près du lac La Perle.

Les membres du conseil municipal ont autorisé les réparations de pavage sur une partie du chemin des Fondateurs, près du 212, chemin des Fondateurs, et ce, pour un montant n'excédant pas 62 000 \$, plus les taxes applicables, et d'affecter le surplus budgétaire pour défrayer cette dépense.

Il a été convenu de mandater l'Étude Isabelle Labelle, arpenteur-géomètre, pour la préparation d'un plan de piquetage pour identifier la ligne séparative entre les lots 5071666 et 5365027, au 75, chemin de La Minerve (garage municipal), et ce, pour un coût n'excédant pas 2 450 \$, plus les taxes applicables.

Un avis de motion et le projet de règlement numéro 2025-754 relatif à la signalisation routière, ont été déposés.

Il a été convenu d'embaucher monsieur Jonathan Ouimet au poste saisonnier de chauffeur, pour la période de mai à octobre 2025, selon les besoins de la Municipalité et les conditions de la convention collective en vigueur.

Urbanisme et mise en valeur du territoire

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé le certificat confirmant le résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement au règlement no 2025-752 modifiant le règlement sur les usages conditionnels no 2024-735 afin de permettre l'usage C6-02 à titre d'usage conditionnel dans la zone RT-03. Le nombre de signature requises pour la tenue d'un scrutin référendaire avait été établi à 39 et le nombre de signatures reçues s'est élevé à **148**. Par conséquent, les membres du conseil municipal ont convenu de mettre fin à la procédure d'adoption du règlement no 2025-752.

Il a été convenu de demander l'approbation de la Commission de toponymie du Québec pour désigner la patinoire sous le préau, sous le nom de : PATINOIRE RÉJEAN-GRÉGOIRE, afin de souligner l'apport positif et la participation active de monsieur Grégoire lors des activités sur le terrain des loisirs, pendant plusieurs années.

Il a été convenu de renouveler le mandat de monsieur Stéphane Locas, comme membre du comité consultatif en urbanisme, et ce, pour une période d'un an.

Loisirs

Il a été convenu d'embaucher Jade Curtis et Olivia Viau au poste d'aide-animateur au camp de jour estival 2025, pour une durée maximale de 8 semaines, pour un minimum de 10 heures/semaine chacune.

LAVAGE DES EMBARCATIONS : UN GESTE ESSENTIEL POUR LA SANTÉ DE NOS LACS

La Municipalité de La Minerve rappelle à tous les citoyens et visiteurs que le **lavage des embarcations est obligatoire** avant toute mise à l'eau sur un plan d'eau du territoire, conformément au **règlement 2025-753**.

Ce règlement vise à **prévenir la propagation des plantes aquatiques exotiques envahissantes**, comme le myriophylle à épis, qui menace la biodiversité et la qualité de nos lacs. Toute embarcation motorisée, incluant la remorque et les accessoires, doit être lavée dans un **poste de lavage reconnu** et être munie d'un **certificat de lavage valide**.

ACCÈS AUX DESCENTES PUBLIQUES

En dehors des heures d'ouverture de la station de lavage municipale (75, chemin de La Minerve), **aucune clé ne sera remise** pour accéder aux descentes publiques.

Laramée Marine, Thibault Marine, Aqua Sport Marine et Desjardins Marine Ste-Adèle, **ne peuvent pas non plus remettre de clés puisque seule la station de lavage municipal détient cette autorité**. De plus, ils ne sont autorisés à effectuer le lavage que lorsqu'ils entreposent, réparent ou vendent une embarcation.

ACCÈS PAR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Il est également important de rappeler que **les visiteurs doivent obligatoirement utiliser les descentes publiques** lorsqu'il y en a une sur le lac. L'accès direct par un terrain privé est interdit pour les visiteurs, afin d'assurer un contrôle rigoureux du lavage et afin de **réduire les risques de contamination**.

Ensemble, protégeons nos lacs pour les générations futures! Pour plus d'information ou pour consulter le règlement complet, visitez notre site Internet.



Laurie Ouellet sera l'agente qui vous accompagnera dans le maintien de la santé de votre lac cet été. Si vous avez des questionnements sur votre bande riveraine, les espèces exotiques envahissantes, les algues ou autres, elle sera disponible pour vous. Si vous la voyez sur votre lac, venez lui dire *Bonjour!*

**laurie.ouellet@
crelaurentides.org**

Projet d'agrandissement de l'hôtel de ville reporté d'une année

Nous souhaitons vous informer que le projet d'agrandissement de l'hôtel de ville a été reporté d'un an. En effet, nous avons reçu une correspondance le 19 juin dernier, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) nous avisant que le programme de subvention PRACIM, grâce auquel le projet est réalisable, avait atteint son enveloppe budgétaire pour cette année (2025-2026). Par contre, notre dossier a été classé prioritaire pour l'année financière 2026-2027. Ainsi, suivant l'accord du MAMH, nous devrions pouvoir lancer l'appel d'offres en février prochain. Nous vous tiendrons au courant des développements dans ce dossier.

POLLUTION INSOUÇONNÉE : LES FEUX D'ARTIFICE

Spectaculaires et festifs, les feux d'artifice sont souvent au cœur de nos célébrations. Pourtant, ils ont des effets méconnus sur l'environnement et la santé.

Lors de leur explosion, ils libèrent dans l'air des métaux lourds, du plastique, du soufre et d'autres polluants. Ces résidus retombent au sol et dans les plans d'eau, menaçant la faune et la qualité de l'eau. De plus, ils contribuent à augmenter les risques d'incendie et les détonations peuvent atteindre jusqu'à 175 décibels, bien au-delà des seuils recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé, causant stress et désorientation chez les animaux, notamment les oiseaux.

Rappel : aucun feu d'artifice n'est permis dans le périmètre urbain sans autorisation municipale.

Des alternatives plus douces :

- Drones lumineux
- Projections et jeux de lumière
- Feux de joie encadrés

Célébrer ne devrait pas se faire au détriment de notre environnement. Ensemble, repensons nos traditions pour qu'elles brillent sans nuire!





Protection du papillon monarque : La Minerve passe à l'action



En mai 2023, le conseil municipal de La Minerve a adopté la résolution 2023.05.122, s'engageant officiellement à contribuer à la restauration des habitats du papillon monarque. Cette espèce emblématique, dont la population a chuté de 90 % en Amérique du Nord, dépend notamment de la présence d'asclépiade, une plante essentielle à sa reproduction.

Dans le cadre de cet engagement, la Municipalité a mandaté un entrepreneur pour effectuer la coupe des herbes en bordure des routes. Toutefois, **certaines zones n'ont volontairement pas été tondues** afin de **préserver les plants d'asclépiade** qui y poussent naturellement. Ces zones sont essentielles pour soutenir la reproduction du monarque et démontrent notre volonté de concilier entretien du territoire et protection de la biodiversité.



La Minerve est fière de faire partie des municipalités qui prennent des mesures concrètes pour la sauvegarde de cette espèce en péril. Nous invitons également les citoyens à participer à cet effort collectif en favorisant la plantation d'asclépiade et de fleurs nectarifères sur leurs terrains.

Chats et animaux errants : pourquoi il ne faut pas les nourrir

La présence de chats et d'animaux errants suscite à la fois de la compassion et des préoccupations. Bien que nourrir ces animaux puisse sembler un geste bienveillant, cela peut malheureusement aggraver la situation.

Nourrir les animaux errants encourage leur regroupement et leur sédentarisation dans certains secteurs. Les chats en surnombre doivent souvent lutter pour leur survie, manquant de nourriture, d'eau et de soins, ce qui augmente leur vulnérabilité aux maladies et aux accidents.

Cela peut entraîner une surpopulation, des conflits entre animaux, des nuisances sonores, des odeurs désagréables, et parfois même des risques sanitaires (parasites, maladies transmissibles aux humains ou aux animaux domestiques). Les chats errants peuvent également impacter la faune locale.

De plus, la nourriture laissée à l'extérieur attire souvent d'autres espèces indésirables comme les rats laveurs, mouffettes ou rongeurs.

La stérilisation ou castration des chats est la solution la plus efficace pour contrôler la reproduction et réduire la surpopulation.

Pour le bien-être de tous - humains comme animaux - **nous vous demandons de ne pas nourrir les chats et animaux errants.**

Merci de votre collaboration pour une cohabitation harmonieuse et responsable dans notre communauté.



**LE MARCHÉ
DES MINIS
ENTREPRENEURS**

**Samedi 19 juillet
de 9 h 30 à 14 h
sous les chapiteaux de la
bibliothèque**



**Venez encourager et
découvrir les talents des
jeunes de chez nous !**

**Le samedi
19 juillet**

Dès 20 h
spectacle
sous le
préau

**DAVID
PREMBLAY**
SANS UN COUPE

musique
franco-country-rock

Bar sur place au profit
du comité des citoyens du Lac Castor

Souper lasagne



et soirée dansante

Le samedi 26 juillet
de 18 h à 23 h

35\$ / adulte
10\$ / enfant (6 à 12 ans)
Gratuit (enfant de 1 à 5 ans)

Pour réservation : dianerochon@gmail.com

Organisés par le comité des citoyens du Lac Castor
à la chapelle du lac Castor

Vente de livres usagés

**Samedi 19 juillet
de 10 h à 14 h**

**Sous le chapiteau
de la bibliothèque**



CHASSE AUX TRÉSORS



**DIMANCHE 27 JUILLET,
DÈS 9H**
Entrée du stationnement
des Pionniers

Une activité familiale en plein air pour
les vacances vous intéresse? Venez
vous amuser lors de notre chasse aux
trésors « Aventure haute en couleurs »,
organisée par Mme Mélanie Chailifoux,
en collaboration avec PAALM.

On vous attend en grand nombre pour
le plaisir de nos mini-aventuriers!

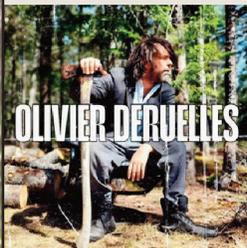
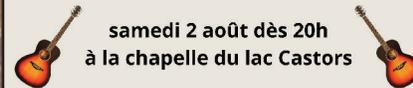
PAALM
Plein Air Adventure La Minerve

INSPIRÉ PAR ET POUR LA NATURE

Paalm.org | f @PAALMLaMinerve

Soirée chansonniers

samedi 2 août dès 20h
à la chapelle du lac Castors



Bar sur place

Pour réservation
Alex : 819 425-0741

20\$ par personne
(1 consommation gratuite / entrée)

Au profit du Comité des Citoyens du Lac Castor



**Soirée danse en ligne
pop-country**

Le samedi 16 août
dès 19 h. sous le préau

Venez danser en compagnie de
Guillaume & Jeff de
Honky Tonk Highway

Une présentation du festival des Sucres

Consultez notre brochure des activités estivales pour connaître la programmation 2025



FÊTE de la PÊCHE



Le 7 juin dernier s'est tenue notre édition 2025 de la fête de la pêche. Cette année, c'est à la plage publique du lac Chapleau que nous avons donné rendez-vous aux apprentis pêcheurs.

Enfants, parents et même grands-parents sont venus en grand nombre pour profiter de cette journée avec enthousiasme et bonne humeur. Ils ont pu assister à l'ensemencement d'un total de 300 touladis et en pêcher près d'une vingtaine avec leurs nouvelles cannes à pêche offertes par la Municipalité de La Minerve. Plusieurs autres prix de présence ont aussi été distribués, au grand plaisir des enfants.

Nous désirons spécialement remercier l'Association du Lac Désert pour leur généreuse donation et leur soutien dans l'organisation de l'événement.

Nous pouvons dire que l'événement fût un franc succès, nous avons déjà hâte à la prochaine fête de la pêche !
Merci à tous ceux qui étaient sur place et à l'année prochaine !



MAISON DES JEUNES DE LA MINERVE

Restez à l'affût et surveillez nos publications Facebook ainsi que notre calendrier sur notre site Internet.

Voici l'horaire estival de votre Maison des jeunes :

- Samedi : Fermé
- Dimanche : Fermé
- Lundi : Fermé
- Mardi : De 12 h à 20 h
- Mercredi : De 12 h à 20 h
- Jeudi : De 12 h à 21 h
- Vendredi : De 12 h à 22 h

GRAND BARRAGE ROUTIER
 vendredi 18 juillet 2025 de 10h à 19h
 aux quatre coins du village La Minerve

AU PROFIT DE LA MISSION GLOBALE DE LA MDJ



Félicitations à nos gradués du primaire!

C'est le vendredi 20 juin dernier qu'a eu lieu la graduation de nos jeunes du primaire. La Municipalité a remis un certificat cadeau aux finissants pour souligner leur réussite.

Tous félicitent ces jeunes pour leurs efforts et leurs réussites et leur souhaitent une bonne continuation pour le secondaire!



Club des petits déjeuners

Les bénévoles du Club des petits déjeuners ont partagé un repas avec les élèves impliqués dans le programme. C'est le moment de l'année pour dire un gros merci à tous les bénévoles, adultes (20) et élèves (15), pour leur implication qui fait une différence et assure le succès du programme.

Club d'horticulture de l'école

Avec le support de la Municipalité, de quelques bénévoles experts (Renée Brault et Lyne Girard), de quelques bénévoles (Elaine Feltus et Lucie Bélanger) ainsi que des élèves du Club d'horticulture de l'école, on continue d'améliorer le jardin de fleurs en avant de l'école et on prend de l'expansion avec des légumes dans les bacs, à partir de semis et de graines. On vous en donne des nouvelles à la fin de l'été.



C'est tellement gratifiant de côtoyer les élèves, l'équipe-école et des bénévoles au grand cœur. N'hésitez pas à nous faire signe si vous voulez vous joindre à nous.

Nicole Simard-Laurin
514 241-7120



BIBLIOTHÈQUE La Minerve



L'été est la saison idéale pour se plonger dans un livre. Nos nouveaux romans sauront combler vos moments de détente sur la terrasse, aux abords du lac, de la piscine ou encore bien installé dans votre fauteuil préféré!



HORAIRE ESTIVAL Du 25 juin au 23 août 2025

Mardi au vendredi de 9 h à 12 h - 13 h à 18 h
Samedi de 9 h à 13 h



Consultez notre horaire et notre programmation estivale pour connaître nos différentes activités à faire en famille.



Les animaux qui se déguisent
31 JUILLET



Apprenti-zoo
9 AOÛT

Exposition

du 5 août au 25 octobre

France Dion,
artiste peintre



Heure du conte
avec Anita
16 AOÛT

Madame **Monique Grégoire** est l'heureuse gagnante de notre concours « Je lis autochtone ».

Elle se mérite un certificat cadeau de la Librairie Carpe Diem.

Venez nous rencontrer et encourager nos participants

GRANDE VENTE DE GARAGE

et **EXPOSITION D'ARTISTES** dans l'église

LE SAMEDI 26 JUILLET 2025 de 7 h à 16 h



Levée de fonds pour l'église de La Minerve

Présence de nombreux exposants, artistes et artisans ainsi que des kiosques avec vente d'objets neufs et usagés. Nourriture sur place!

Pour plus d'informations, rejoindre **Lyne Girard** au **514 441-3712**



10 ans de Pickleball à La Minerve, ça se souligne!

Nous avons tout un historique depuis l'été 2016! C'est Sylvie Tremblay qui a fait venir M. Marcel Lemieux pour nous montrer ce nouveau sport au Québec! Ce sport existe depuis 1964 et se nomme ainsi à cause d'un petit chien qui récupérait la balle. Il s'appelait «Pickel». Donc vous comprendrez que «Pickle Go Get the Ball» est devenu Pickleball!

Je suis fière du groupe que nous sommes devenus à travers les années! Nous avons passé de 8 initiés en 2016, à 32 en 2018 et à plus de 300 aujourd'hui en 2025. En tant que bénévole responsable, j'ai investi beaucoup de temps durant ces années, à ce que ce sport devienne ce qu'il est devenu aujourd'hui à La Minerve : social, amical et toujours dans le respect!

Évidemment, sans l'aide de bénévoles, au cours de ces années, cela aurait été bien difficile de s'ajuster aux nouvelles tendances de ce sport et de répondre à la demande des nouveaux joueurs. Avec la collaboration de la Municipalité, plusieurs changements sont apparus. Nous pouvons jouer depuis l'été 2020 sur l'espace patinoire au lieu d'utiliser le terrain de tennis avec de la craie pour faire nos lignes, obtention de nouveaux équipements et amélioration de l'état des terrains (nettoyage régulier, peinture des terrains, etc.). Tout un changement n'est-ce pas?

En 2019 et 2020, j'ai personnellement formé deux groupes de 16 joueurs à Labelle avec des bénévoles et depuis nous échangeons nos étés contre nos hivers chez eux!

Nous voulons devenir une plaque tournante pour la région environnante et éventuellement être le plateau de futures compétitions interrégionales.

Maintenant pour vous inscrire et/ou nous suivre, il vous suffit d'aller sur le Facebook «Pickleball La Minerve et ses environs» directement et de répondre au questionnaire pour être accepté. Vous verrez le nouvel horaire d'été et serez invités à participer en vous inscrivant et/ou de créer votre propre invitation en après-midi seulement, selon les plages disponibles.

Longue vie au pickleball et bravo pour nos 10 ans !

Lyne Girard et Luc Ste Marie, coadministrateurs du groupe de Pickleball La Minerve

Nos bénévoles en 2025 sont : Andrée Boulanger, Louise Labelle, Denise Bonneville, Chantal Desbiens, Manon Allard et Claude Ouellette ! Merciiii tellement!

Un merci très spécial à Louis Beaupré, notre photographe attiré pour ces beaux moments captés au cours des années!



Résidence LA MINERVE

Bonjour Minervois,

Statut de la construction : Nous voilà au mois de juillet, notre résidence continue à changer d'apparence presque à chaque semaine. Certains trouvent que ça ne va pas très vite mais on ne parle pas ici de la construction d'un « bungalow ». Plusieurs dossiers sont menés en parallèle en plus de la construction : réservoir d'eau pour les gicleurs, mur de soutènement, ascenseur, coulage des planchers en béton et bien d'autres activités. Dans les prochaines étapes, nous verrons apparaître les panneaux extérieurs et ce, peut-être même avant les vacances de la construction.

Votre comité de travail est très motivé par l'évolution du chantier et surtout très enthousiaste de prévoir accueillir des Minervoises et Minervois dans LEUR RÉSIDENCE, d'ici quelques mois. Il est périlleux aujourd'hui d'avancer une date d'ouverture de la résidence mais nous suivons le projet de près et dès que cela sera possible, une date sera communiquée. À chaque réunion de chantier, on constate l'évolution constante du projet. Nous avons dernièrement choisi les couleurs de la peinture des murs, des planchers et de certains finis. Je peux, de plus, vous assurer que la vue à partir du deuxième étage est spectaculaire! Si vous désirez venir voir cette future résidence, n'oubliez pas de toujours rester très prudents près du chantier et de rester en dehors des clôtures de sécurité.

Depuis la mi-février, nous recevons les formulaires d'inscription. En date du 1^{er} juillet, nous avons 12 demandes de complétées. Il reste donc de la place pour vous. Nous allons poursuivre l'affichage de notre offre de logements dans les municipalités avoisinantes puisque nous avons comme objectif d'avoir au moins 90% des logements réservés le plus rapidement possible. Minervoises et Minervois, ce projet est chez vous et pour vous, n'attendez pas qu'il n'y ait plus de place. Communiquez avec un responsable de l'OBNL afin de confirmer votre intérêt et pour remplir la documentation. Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, ou pour faire les calculs, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il est important de retenir que votre demande devra être évaluée par un comité de sélection qui devra en valider l'admissibilité. L'attribution des logements subventionnés est réglementée par la loi et régie par la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Vous pouvez communiquer avec l'organisme « Résidence La Minerve », par **courrier** au : 173, chemin des Fondateurs à La Minerve, J0T 1S0, par **téléphone** au : 514 249-7324 ou par **courriel** à l'adresse : residencelaminerve@outlook.com.

PS - Votre prochain bulletin sera publié en septembre. Merci!

Marc Perras, vice-président
OBNL Résidence La Minerve



CONTRE LA MALTRAITANCE ET PROMOUVOIR LA BIEN TRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂNÉES

Entente de collaboration et d'accompagnement

**La journée du 15 juin a été déclarée, Journée mondiale de lutte
contre la maltraitance des personnes âgées.**

La maltraitance peut être de plusieurs types : physique, psychologique, financière, sexuelle, organisationnelle ou encore de l'âgisme et de la violation des droits. Elle peut également se traduire par de la négligence ou de la violence. Elle peut être subtile, insidieuse, ou même dissimulée derrière de bonnes intentions. La maltraitance peut avoir des répercussions graves sur la santé, la qualité de vie et l'estime de soi des personnes qui la subissent.



Saviez-vous que depuis 2016, il existe dans la MRC des Laurentides, une entente de collaboration et d'accompagnement pour contrer la maltraitance et promouvoir la bien traitance envers les personnes âgées.

**La lutte contre la maltraitance
est une responsabilité collective!
Chaque geste compte.**

Toute personne qui croit vivre ou qui est préoccupée par une situation de maltraitance peut obtenir de l'aide. Des services confidentiels et gratuits existent :

Prévoyance envers les Aînés des Laurentides : 1 844 551-6032

Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés : 1 888 489-2287 ou lignemaltraitance.ca

Info-Social : 811, option 2

Si urgence : composez le 911

Commissaire aux plaintes et à la qualité des services : 1 866 822-0549 ou info-plaintes@ssss.gouv.qc.ca

Courriel : info@prevoyanceaines.org

Site web : prevoyanceaines.org



Calendrier des *Activités*

JUILLET AOÛT	15 - 22 - 29 5 - 12 - 19	De 17 h 45 à 18 h 30	SOCCER CF LA MINERVE POUR LES 4 À 7 ANS	Municipalité de La Minerve	Terrain de balles
JUILLET AOÛT	15 - 22 - 29 5 - 12 - 19	De 18 h 30 à 19 h 15	SOCCER CF LA MINERVE POUR LES 8 À 12 ANS	Municipalité de La Minerve	Terrain de balles
JUILLET AOÛT	15 - 22 - 27 - 29 5 - 12 - 19	19 h 30	BINGO	La Fabrique & l'Association chasse & pêche	Centre communautaire
JUILLET	19	De 10 h à 14 h	VENTE DE LIVRES, ROMANS, BD ET DVD USAGÉS	Bibliothèque de La Minerve	Bibliothèque
JUILLET	19	De 10 h à 14 h	LE MARCHÉ DES MINIS ENTREPRENEURS	Municipalité de La Minerve	Bibliothèque
JUILLET	19	20 h	SPECTACLE DAVID TREMBLAY	Municipalité de la Minerve	Préau
JUILLET	20	7 h 30	COURS CANADIEN SÉCURITÉ MANIEMENT D'ARMES À FEU	L'Association chasse & pêche	Centre communautaire
JUILLET	22	Dès 11 h	INAUGURATION DU PARC DES SOURIRES & COMMÉMORATION DE LA PATINOIRE RÉJEAN-GRÉGOIRE	Municipalité de La Minerve	Parc des Sourires
JUILLET	26	De 7 h à 16 h	VENTE DE GARAGE & EXPOSITION ARTISTES PEINTRES	La Fabrique	Église
JUILLET	26	De 18 h à 23 h	SOUPER LASAGNE	Comité des Citoyens du Lac Castor	Chapelle du lac Castor
JUILLET	31	10 h	ZOOLOGISTE EN ACTION	Bibliothèque de La Minerve	Centre communautaire
AOÛT	2	20 h	SOIRÉE AVEC CHANSONNIERS	Comité des Citoyens du Lac Castor	Chapelle du lac Castor
AOÛT	4	18 h	SÉANCE DU CONSEIL	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire
AOÛT	9	De 10 h 30 à 11 h 30	APPRENTI-ZOO	Bibliothèque de La Minerve	Bibliothèque
AOÛT	9	20 h	CONCERT - HELP ! HOMMAGE AUX BEATLES	Municipalité de La Minerve	Préau
AOÛT	16	10 h	L'HEURE DU CONTE AVEC ANITA	Bibliothèque de La Minerve	Bibliothèque ou Centre communautaire
AOÛT	16	19 h	SOIRÉE DANSE EN LIGNE POP-COUNTRY	Festival des Sucres	Préau
AOÛT	30	De 20 h 30 à 23 h	ÉPLUCHETTE	Comité des Citoyens du Lac Castor	Chapelle du lac Castor

Malgré la chaleur, tous étaient au rendez-vous pour la FÊTE NATIONALE !

